

Les soins :

Vous êtes totalement libres du choix de vos médecins, infirmière, kinésithérapeute et autres prestataires de soins (médical et paramédical), puisque les soins ne peuvent être dispensés par la Maison de Repos. Toutefois, en cas d'urgence, il est possible de faire appel au personnel de la Maison de Repos 24h/24h.

Les loisirs :

Chaque jour, les animations de la Maison de Repos sont accessibles aux résidents de la Résidence-Services.

Exemples d'animation :

Ateliers divers, cafétéria, bricolage, cinéma, gymnastique douce, jeux de société, célébration des anniversaires, « semaine à thème » (4 ou 5 fois par an : l'Italie, la mer, la rentrée, semaine de la soupe, etc.), Carnaval, Noël et son marché, foire, barbecue, fête des mères, etc.

Les sorties payantes : excursions et sorties.

Il est aussi possible d'assister à la messe, célébrée à la chapelle de la Maison de Repos 3x/semaine à 10h.



Les prix :

Prix de base (voir annexe) comprenant :
Le loyer, les charges et consommations (eau, gaz, électricité), les assurances et les taxes relatives à l'habitation, le nettoyage des communs et des vitres, à l'intérieur et à l'extérieur, l'utilisation de la buanderie et des locaux communs. Ces prix de base sont établis en fonction des superficies.

Les services disponibles :

Repas :

Déjeuner	1 euro.
Dîner	4.5 euros.
Souper	1.5 euros.

Aide-ménagère : 13 euros / heure.

Téléphone : 13.39 euros / mois, de location de ligne et communications au prix coûtant.

Télédistribution : 7.44 euros / mois.

Nous vous invitons à prendre connaissance du Règlement d'Ordre Intérieur et de la Convention auprès de notre service social. Ces documents doivent être signés avant toute entrée en Résidence-Services.

Les renseignements Généraux :

Maison Saint-Joseph – ACIS asbl.
Quai de Coronmeuse, 5 4000 Liège.
Numéro agrément ou A.P.F. : 162 063 542.
Direction ff : Madame Suzanne ZANDER

Pour toute information, vous pouvez contacter le service social, tous les jours ouvrables, de 9h à 16h.

E-mail : s_soc.stjoseph@acis-group.org

Site internet : <http://www.acis-group.org/143/accueil.php>
E-mail : Saint-Joseph-Liege@acis-group.org

Editeur responsable : Mme S. ZANDER - Directrice ff

Résidence-Services

Maison de Repos et de Soins Maison Saint-Joseph



**5 Quai de Coronmeuse
4000 Liège
Téléphone : 04/228.97.11
Fax : 04/227.15.51**

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

La Maison Saint-Joseph se propose de vous offrir un cadre de vie chaleureux et convivial. Notre volonté est de tout mettre en oeuvre au quotidien, pour vous assurer le bien-être auquel vous aspirez.

Riche de son passé, la Maison Saint-Joseph développe de nouvelles activités pour s'adapter et répondre au mieux, aux besoins de ses résidents.

Lors de votre visite, nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes vos questions.

Nous vous remercions de votre confiance.

Suzanne ZANDER
Directrice ff



Le cadre de vie :

Notre Résidence-Services est située dans le quartier Nord (Saint-Léonard). Sa disposition lui permet d'offrir un espace de verdure tout à côté du centre ville et un panorama de Liège intéressant.

Des commerces nombreux et variés se trouvent à proximité : boulangerie, boucherie, pharmacie, librairie, coiffeur, banque, grande surface,...

L'accès au centre ville est facilité, grâce aux lignes de bus 1, 5, 6 et 7.



Le confort :

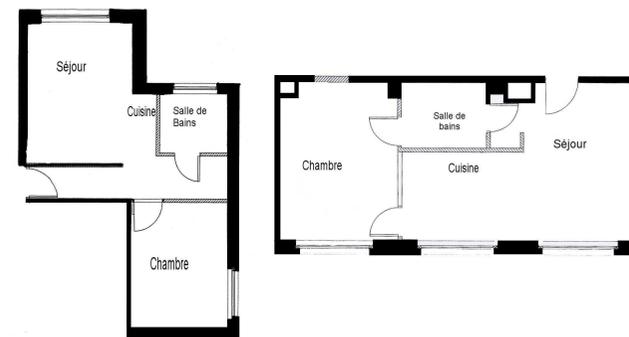
Les 29 appartements, de différentes surfaces, sont répartis sur 5 étages, desservis par un ascenseur.

Ils disposent :

- ◆ d'une salle de bains avec douche et wc,
- ◆ d'une chambre,
- ◆ d'une cuisine équipée,
- ◆ d'un living,
- ◆ d'un chauffage individuel,
- ◆ d'un raccord à la Télédistribution,
- ◆ d'un système de vidéophonie,
- ◆ d'une boîte aux lettres personnelle au rez-de-chaussée.

Le rez-de-chaussée est accessible à tous et comporte un lieu de convivialité, une salle multimédia et une buanderie. Le jardin est également ouvert à chacun.

Exemples de plans d'appartement :



La sécurité :

Elle est assurée par divers moyens dont :

- ◆ boutons d'appel d'urgence,
- ◆ sas de sécurité à l'entrée,
- ◆ vidéophone,
- ◆ détection incendie.

Les services complémentaires :

Il est possible entre autres :

- ◆ de prendre les repas au restaurant de la Maison de Repos,
- ◆ d'obtenir une aide-ménagère,
- ◆ d'obtenir un emplacement de parking gratuit pour votre voiture personnelle.

